



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 05 juin 2023

DCS n°2023-10
Date de convocation : 26 mai 2023
Délégués en exercice : 48
Titulaires : 34 Suppléants : 4 Absents non remplacés : 10
Quorum : 25
Votants : 38

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Pascale BORIES, la Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Claude MOREL, , M. Daniel BELLEGARDE, M. Steve SOLER, M. Patrick SUISSSE, Mme Jeanine DRAY, M. Franck JOUSSELIN, M. Patrick SANDEVOIR, M. Michel BERARDO, M. Serge MALEN, M. Yvan BOURELLY, M. Joël GUIN, M. Hervé BERENQUER, Mme Pascale BORIES, Mme Nathalie LE GOFF, M. Jean Claude RUSCELLI, M. Christian GROS, M. Stéphane MICHEL, M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Stéphane GARCIA, M. Claude AVRIL, M. Jean-Pierre FENOUIL, M. Nicolas PAGET, Mme Claudine MAFFRE, M. Thierry VERMEILLE, M. Xavier MARQUOT, M. Denis SABON, , M. Fabrice LEAUNE, M. Pascal CROZET, M. Marc GABRIEL, Mme Patricia LISPAL-GONDRAN, Mme Christine LANTHELME, Mme Florence GOURLOT

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Aurore CHANTY représentée par M. Guy MOUREAU
M. Jacques DEMANSE représenté par M. Lionel FISCHER
M. Michel DOUCENDE représenté par M. Jean Marc BORIE
M. Louis DRIEY représenté par Mme Françoise GRANDMOUGIN

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

M. Paul Roger GONTARD (Excusé), Mme Cécile HELLE (Excusée), M. Joël PEYRE (Excusé), Mme Annick DUBOIS (Excusée), M. Pierre JOUVENAL, (Excusé), M. Michel TERRISSE (Excusé), M. Jean BERARD (Excusé), M. Christophe REYNIER-DUVAL (Excusé), M. Yann BOMPARD (Excusé), Mme Christine WINKELMANN (Excusée),

Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY

OBJET : Modification de la composition du Comité Syndical

Rapporteuse : Pascale Bories



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.5211-8,
Vu l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte pour le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon,
Vu la délibération DCS n°2022-31 du 12 décembre 2022, du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, portant dernière modification du Comité Syndical,

Considérant la délibération n°C20230403/015 du 3 avril 2023, de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, désignant Monsieur Michel BERARDO comme délégué titulaire et Monsieur Gilles COLOMBIER comme délégué suppléant du SMBVA pour la commune de Roquemaure, afin de pourvoir le poste vacant de titulaire suite à la démission de Monsieur Luc ROUSSELOT de toutes ses fonctions, acceptée par la Préfète de Vaucluse le 14 décembre 2022.

Le Comité Syndical est constitué de 48 membres titulaires et de 48 membres suppléants.

Ainsi, la composition du Comité Syndical est modifiée comme suit :

Communauté d'Agglomération du Grand Avignon				
Titulaires			Suppléants	
Paul Roger	GONTARD	Avignon	Fabrice	MARTINEZ-TOCABENS
Cécile	HELLE	Avignon	Claude	NAHOUM
Joël	PEYRE	Avignon	Julien	De BENITO
Claude	MOREL	Caumont	Dominique	LIBES
Aurore	CHANTY	Entraigues	Guy	MOUREAU
Daniel	BELLEGARDE	Jonquerettes	Dominique	ANCEY
Steve	SOLER	Le Pontet	Michèle	BOMPUIS
Patrick	SUISSE	Le Pontet	Danielle	MERIALDO
Jeanine	DRAY	Les Angles	Patrice	AUBARD
Annick	DUBOIS	Morières	Jeanine	FAVRE-SECOND
Franck	JOUSSELIN	Morières	Grégoire	SOUQUE
Pierre	JOUVENAL	Pujaut	Catherine	GLEIZE
Patrick	SANDEVOIR	Rochefort	Alain	BERTRAND
Michel	BERARDO	Roquemaure	Gilles	COLOMBIER
Serge	MALEN	St Saturnin	Lionel	FISCHER
Jacques	DEMANSE	Sauveterre	Carole	DELAFONTAINE
Yvan	BOURELLY	Saze	Philippe	MASSIAS
Michel	DOUCENDE	Vedène	Jean-Marc	BORIE
Joël	GUIN	Vedène	Rolland	LAMOUREUX
Hervé	BERENGUER	Velleron	Philippe	ARMENGOL
Pascale	BORIES	Villeneuve	Arnaud	RENEVEY
Nathalie	LE GOFF	Villeneuve	Virginie	DUMAS FILLIERE
Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat				
Michel	TERRISSE	Althen	Marc	MOSSÉ
Jean	BERARD	Bédarrides	Marie-Dominique	SARRAIL
Jean-Claude	RUSCELLI	Bédarrides	Eva	BOCCABELLA
Christian	GROS	Monteux	Chantal	GONNET OLIVI



Stéphane	MICHEL	Monteux	Evelyne	ESPENON
Fulgencio	BERNAL	Pernes	Gérôme	VIAU
Didier	CARLE	Pernes	Antoine	BARBIEUX
Pascale	CHUDZIKIEWICZ	Sorgues	Cindy	CLOP
Stéphane	GARCIA	Sorgues	Sylviane	FERRARO
Communauté de Communes Pays d'Orange en Provence				
Christophe	REYNIER-DUVAL	Caderousse	Mariel	MARTIN
Claude	AVRIL	Châteauneuf	Salvador	TENZA
Jean-Pierre	FENOUIL	Courthézon	Jérôme	DEMOTIER
Nicolas	PAGET	Courthézon	Caroline	FAYOL
Claudine	MAFFRE	Jonquières	Gwenaëlle	BUCHET
Thierry	VERMEILLE	Jonquières	Laurent	RUCHON
Yann	BOMPARD	Orange	Claude	BOURGEOIS
Xavier	MARQUOT	Orange	Pierre	MARQUESTAUT
Denis	SABON	Orange	Jonathan	ARGENSON
Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence				
Christine	WINKELMANN	Camaret	Jean-Michel	MARLOT
Fabrice	LEAUNE	Lagarde	Sophie	PROPHETE-FEBVRE
Louis	DRIEY	Piolenc	Françoise	GRANDMOUGIN
Pascal	CROZET	Ste Cécile	Vincent	FAURE
Marc	GABRIEL	Sérignan	Lydie	CATALON
Patricia	LISPAL-GONDRAN	Travaillan	Isabelle	DALADIER-MARTIN
Christine	LANTHELME	Uchaux	Annie	AVON
Florence	GOURLOT	Violès	Julia	EKINCI

Considérant que le Bureau Syndical, réuni le Lundi 22 mai 2023, a émis un avis favorable.

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu la rapporteure,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE la modification de la composition du Comité Syndical telle que présentée dans la délibération

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 38
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0



La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La secrétaire de séance
Jeanine DRAY

La Présidente
Pascale BORIES

